

États financiers consolidés de

CGI INC.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

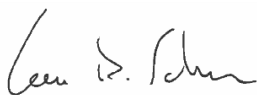
Rapports de la direction et des auditeurs

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et d'exploitation présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Les états financiers consolidés et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sont soumis à un audit par un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté ci-après. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires de la Société sur recommandation du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, a réalisé un audit indépendant des bilans consolidés aux 30 septembre 2023 et 2022 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022, ainsi que de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2023.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.



George D. Schindler
Le président et chef de la direction,
Le 7 novembre 2023



Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

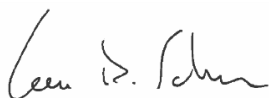
Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

La direction, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2023 a été audité par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est énoncé dans leur rapport figurant dans les présentes.



George D. Schindler
Le président et chef de la direction,
Le 7 novembre 2023



Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de CGI inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 30 septembre 2023 et 2022, et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les états financiers consolidés). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2023 selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013), publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable de ces états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (PCAOB) et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et à évaluer si un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Fondement des opinions (suite)

Notre audit des états financiers consolidés a compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Notre audit a également compris l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière, en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend les principes et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont inscrites comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est la question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui devait être communiquée au Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration et qui i) est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés; et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur la question critique de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elle se rapporte.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Questions critiques de l'audit (suite)

Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en technologie de l'information (TI) et services d'intégration de systèmes à prix fixe

Comme il est présenté aux notes 3 et 29 des états financiers consolidés, la Société comptabilise les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe représentaient une part du total des revenus de la Société de 14 296 360 000 \$. Le choix de la méthode du pourcentage d'avancement des travaux exige que la direction exerce son jugement et repose sur la nature des services qui seront fournis. Comme l'indique la direction, la Société se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux, qui détermine le pourcentage de revenus gagnés à ce jour. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu. La direction a également indiqué que de nombreux facteurs peuvent avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris, sans toutefois s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier ou les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

Pour déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à la Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration à prix fixe constituait une question critique de l'audit, nous nous sommes principalement appuyés sur les faits suivants : i) la direction exerce un jugement important dans l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu; et ii) un jugement important a dû être exercé et des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre des procédures permettant d'évaluer les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris les jugements de la direction concernant la capacité de la Société à évaluer de façon adéquate les facteurs pouvant avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main d'œuvre prévu.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Questions critiques de l'audit (suite)

Pour traiter cette question, nous avons mis en œuvre des procédures et évalué les éléments probants nécessaires à la formulation de notre opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté en des tests de l'efficacité des contrôles sur le processus de comptabilisation des revenus, y compris les contrôles sur l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre. Ces procédures ont également consisté en l'évaluation et en l'exécution de tests, par sondages, du processus appliqué par la direction pour établir les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu déterminé par la direction i) en exécutant des tests du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés pour obtenir des éléments probants; ii) en comparant la somme du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés et du total des coûts de la main-d'œuvre prévu pour la finalisation des travaux avec les coûts estimés; et iii) en évaluant le processus d'identification, en temps opportun, des facteurs pouvant avoir un effet sur le total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris sans s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 7 novembre 2023

Nous sommes les auditeurs de la Société depuis 2019.

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Revenus	29	14 296 360	12 867 201
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	23	11 982 421	10 776 564
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	27d	53 401	27 654
Programme d'optimisation des coûts	25	8 964	—
Charges financières nettes	26	52 463	92 023
Perte de change		1 198	4 001
		12 098 447	10 900 242
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		2 197 913	1 966 959
Charge d'impôt sur les bénéfices	16	566 664	500 817
Bénéfice net		1 631 249	1 466 142
Bénéfice par action			
Bénéfice de base par action	21	6,97	6,13
Bénéfice par action après dilution	21	6,86	6,04

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Bénéfice net	1 631 249	1 466 142
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	242 789	(319 698)
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(53 959)	(4 541)
(Coûts) gains différés de couverture des swaps de devises	(14 733)	21 705
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(18 750)	25 245
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	660	(6 263)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Pertes nettes de réévaluation sur les régimes à prestations définies	(36 778)	(8 282)
Autres éléments du résultat global	119 229	(291 834)
Résultat global	1 750 478	1 174 308

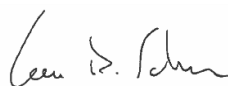
Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28e et 32	1 568 291	966 458
Créances clients	4 et 32	1 425 117	1 363 545
Travaux en cours		1 143 685	1 191 844
Actifs financiers courants	32	103 463	33 858
Charges payées d'avance et autres actifs courants		198 377	189 366
Impôt sur les bénéfices		6 067	5 137
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients		4 445 000	3 750 208
Fonds détenus pour des clients	5	488 727	598 839
Total des actifs courants		4 933 727	4 349 047
Immobilisations corporelles	6	389 276	369 608
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	482 321	535 121
Coûts liés à des contrats	8	308 446	261 612
Immobilisations incorporelles	9	623 103	615 959
Autres actifs non courants	10	84 776	139 666
Actifs financiers non courants	11	147 968	337 156
Actifs d'impôt différé	16	105 432	85 795
Goodwill	12	8 724 450	8 481 456
		15 799 499	15 175 420
Passif			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		924 659	1 016 407
Rémunération à payer et passifs liés aux employés		1 100 566	1 130 726
Revenus différés		488 761	453 579
Impôt sur les bénéfices		250 869	153 984
Tranche courante de la dette à long terme	14	1 158 971	93 447
Tranche courante des obligations locatives		198 857	157 944
Provisions	13	24 965	33 103
Instruments financiers dérivés courants	32	4 513	5 710
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients		4 152 161	3 044 900
Obligations liées aux fonds des clients		493 638	604 431
Total des passifs courants		4 645 799	3 649 331
Dette à long terme	14	1 941 350	3 173 587
Obligations locatives non courantes		443 106	551 257
Provisions non courantes	13	19 198	17 482
Autres passifs non courants	15	243 592	192 108
Instruments financiers dérivés non courants	32	1 700	6 480
Passifs d'impôt différé	16	31 081	157 406
Obligations au titre des prestations de retraite	17	163 379	155 045
		7 489 205	7 902 696
Capitaux propres			
Bénéfices non distribués		6 329 107	5 425 005
Cumul des autres éléments du résultat global	18	158 975	39 746
Capital-actions	19	1 477 180	1 493 169
Surplus d'apport		345 032	314 804
		8 310 294	7 272 724
		15 799 499	15 175 420

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.



Approuvé par le conseil d'administration

George D. Schindler
Administrateur



Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2022		5 425 005	39 746	1 493 169	314 804	7 272 724
Bénéfice net		1 631 249	—	—	—	1 631 249
Autres éléments du résultat global		—	119 229	—	—	119 229
Résultat global		1 631 249	119 229	—	—	1 750 478
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	58 214	58 214
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	14 423	14 423
Exercice d'options sur actions	19	—	—	106 051	(17 735)	88 316
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	19	(2 885)	—	13 680	(24 674)	(13 879)
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(725 538)	—	(61 368)	—	(786 906)
Engagement d'achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote non réalisé		1 276	—	103	—	1 379
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(74 455)	—	(74 455)
Solde au 30 septembre 2023		6 329 107	158 975	1 477 180	345 032	8 310 294

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2021		4 732 229	331 580	1 632 705	289 718	6 986 232
Bénéfice net		1 466 142	—	—	—	1 466 142
Autres éléments du résultat global		—	(291 834)	—	—	(291 834)
Résultat global		1 466 142	(291 834)	—	—	1 174 308
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	48 996	48 996
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	460	460
Exercice d'options sur actions	19	—	—	50 236	(8 549)	41 687
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	19	—	—	15 821	(15 821)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(773 366)	—	(135 290)	—	(908 656)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(70 303)	—	(70 303)
Solde au 30 septembre 2022		5 425 005	39 746	1 493 169	314 804	7 272 724

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		1 631 249	1 466 142
Ajustements pour :			
Amortissement et dépréciation	24	519 648	474 622
Recouvrement d'impôt différé	16	(109 496)	(7 496)
Gain de change		(766)	(254)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		58 214	48 996
Gain à la résiliation de contrats de location et à la vente d'immobilisations corporelles		(3 065)	(6 119)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres	28a	16 465	(110 893)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 112 249	1 864 998
Activités d'investissement			
Variation nette des placements courants		(81 131)	(4 881)
Acquisitions d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire pris en charge et de la trésorerie acquise)	27c	(13 039)	(571 911)
Prêt à recevoir		(15 846)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles		(159 769)	(156 136)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles		—	3 790
Ajouts de coûts liés à des contrats		(102 082)	(84 283)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(147 200)	(137 621)
Acquisition de placements non courants		(93 275)	(11 905)
Produit tiré de la vente de placements non courants		50 484	51 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(561 858)	(911 947)
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme	28c	948	—
Remboursement de la dette à long terme	28c	(79 150)	(401 654)
Paiement au titre des obligations locatives	28c	(161 211)	(153 996)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	28c	(56 994)	(113 036)
Règlement d'instruments financiers dérivés	28c et 32	2 921	6 258
Retenues d'impôt remises au règlement net d'unités d'actions liées au rendement	19	(13 879)	—
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	(74 455)	(70 303)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(788 020)	(913 388)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		88 316	41 691
Variation nette des obligations liées aux fonds des clients		(110 852)	13 330
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 192 376)	(1 591 098)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		8 884	(46 500)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		366 899	(684 547)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients au début de l'exercice		1 471 184	2 155 731
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients à la fin de l'exercice		1 838 083	1 471 184
Composition de la trésorerie :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 568 291	966 458
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	5	269 792	504 726

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 28).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologie de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services-conseils en management, des services-conseils stratégiques en TI et des services d'intégration de systèmes, ainsi que des solutions d'affaires afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), qui a été remplacée par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 7 novembre 2023.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les actifs au titre de droits d'utilisation, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les traitements fiscaux incertains, et les litiges et réclamations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des livrables multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des obligations de prestation séparées, la direction doit exercer son jugement. Un livrable est considéré comme une obligation de prestation séparée si le client peut en tirer profit pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et s'il peut être identifié séparément des autres livrables prévus par le contrat. Pour établir si les livrables sont séparément identifiables dans le contexte du contrat, la Société détermine s'ils sont étroitement liés aux autres livrables prévus par le contrat. Si ces critères ne sont pas remplis, les livrables sont comptabilisés comme une obligation de prestation combinée.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes, ainsi que des solutions d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise un contrat ou un groupe de contrats lorsque les critères suivants sont remplis : les parties au contrat ont approuvé le contrat qui définit leurs droits, leurs obligations et les modalités de paiement; le contrat a une substance commerciale et le recouvrement de la contrepartie est probable.

Une modification de contrat est un changement qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat générateur de revenus existant. La Société comptabilise une modification de contrat comme un contrat distinct lorsqu'il y a un élargissement de l'étendue du contrat du fait de l'ajout d'obligations de prestation promises et lorsque le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète leur prix de vente spécifique. Si une modification de contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires relatifs au contrat existant à la date de la modification du contrat ou, si les biens ou les services restants constituent des obligations de prestation distinctes, la Société comptabilise la contrepartie restante de façon prospective.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque la Société a rempli ou à mesure qu'elle remplit une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service promis et sont mesurés au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir, y compris la contrepartie variable, par exemple les remises, les rabais pour quantités, les pénalités liées au niveau de service et les incitatifs. La contrepartie variable est estimée d'après la méthode de la valeur attendue ou celle du montant le plus probable, et prise en compte dans la seule mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits des activités ordinaires comptabilisé. Pour poser ce jugement, la direction prendra surtout en considération l'ensemble des informations dont elle dispose alors (informations historiques, actuelles et prévisions), la connaissance qu'a la Société du client ou du secteur d'activité, le type de services à fournir et les modalités contractuelles propres à chaque accord.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent, elle évalue si elle obtient le contrôle des biens ou des services avant que ceux-ci ne soient fournis au client. Cela est souvent démontré lorsque la Société intègre de manière significative les biens et services d'un tiers fournisseur dans les biens et services qu'elle fournit au client. Parmi les autres facteurs considérés comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle assume le risque sur stocks avant que le bien ou le service soit transféré au client ou après le transfert du contrôle au client, et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix de vente.

Prix de vente spécifique relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction de son prix de vente spécifique relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des livrables semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente spécifique correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société.

La meilleure estimation du prix de vente spécifique est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. De plus, dans certaines circonstances, la Société peut avoir recours à la méthode résiduelle pour estimer le prix de vente spécifique des licences d'utilisation de logiciels dont elle n'a pas encore établi le prix ou qui n'ont jamais été vendus séparément auparavant.

À titre d'incitatif à la signature du contrat du client, la Société peut fournir des escomptes. Ces incitatifs sont pris en compte dans la répartition du prix de vente spécifique relatif des obligations de prestation. Les revenus comptabilisés sur les obligations de prestation escomptées en excédent de leur facture correspondante sont constatés à titre d'escomptes incitatifs dans les créances clients.

La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque obligation de prestation, comme il est mentionné ci-après.

Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel facturé à mesure que les services sont fournis, lequel correspond à la valeur apportée au client, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés. Le prix contractuel facturé au titre de ces accords correspond à la valeur apportée au client, et les revenus sont donc en général comptabilisés lorsque les montants deviennent facturables.

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps, puisque la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour évaluer l'avancement des travaux, ce qui détermine le pourcentage des revenus gagnés. Les facteurs considérés aux fins des estimations sont notamment les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier, des complications imprévues dans l'exécution des travaux, la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés et/ou la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Licences d'utilisation de logiciels et logiciel en tant que service (« SaaS »)

CGI offre ses solutions de propriété intellectuelle (« PI ») ainsi que des solutions de tiers sous forme d'accords de licences d'utilisation de logiciels. La plupart de ces accords comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels, lorsque celles-ci sont identifiées comme une obligation de prestation, sont comptabilisés à un moment précis lors de la livraison. Dans le cas contraire, lorsque le logiciel se trouve considérablement personnalisé, intégré ou modifié, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de la période d'entretien.

CGI fournit également ses solutions de PI sous la forme d'un modèle SaaS, pour lesquelles le client ne peut pas, sans pénalité importante, résilier le contrat d'hébergement et prendre possession du logiciel. Les services SaaS font partie de l'offre de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, dont les revenus sont généralement comptabilisés au fil du temps au fur et à mesure que les services sont fournis. Les activités de transition visant à amener les clients vers les plateformes SaaS, y compris la mise en place de l'hébergement et la personnalisation, qui ne sont pas considérées comme des obligations de prestation distinctes sont capitalisées à titre de coûts de transition et amorties sur la période de service.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés. Les travaux en cours et les revenus différés sont présentés sur la base du montant net par contrat. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus constatés à partir des revenus différés courants n'étaient pas significativement différents de ceux présentés au 30 septembre 2022.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

PLACEMENTS COURANTS

Les placements courants, généralement des dépôts à terme, ont une durée jusqu'à l'échéance de plus de trois mois mais de moins d'un an à la date d'acquisition.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent de la trésorerie, des placements courants et des obligations non courantes. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les attentes de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS (SUITE)

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession de placements courants et d'obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire.

Immeubles		10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux	
Mobilier, agencements et matériel		3 à 20 ans
Matériel informatique		3 à 5 ans

CONTRATS DE LOCATION

Lorsque la Société conclut des ententes contractuelles avec des fournisseurs, une évaluation est effectuée afin de déterminer si le contrat contient un contrat de location. La Société a identifié des contrats de location sous les catégories suivantes : propriétés, véhicules motorisés et autres ainsi que matériel informatique.

La Société identifie un contrat de location lorsqu'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie déterminée. Au moment de la conclusion du contrat, un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative correspondante sont présentés au bilan consolidé et évalués à la valeur actualisée, à l'exception des contrats de location à court terme (durée prévue de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, pour lesquels les paiements sont passés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant des obligations locatives initiales, ajusté du montant des paiements de loyers versés avant la date de début, des coûts indirects et des incitatifs en trésorerie reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée prévue du contrat de location de l'actif sous-jacent.

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements non résiliables de la durée prévue des contrats, lesquels comprennent essentiellement les paiements de loyer fixes, les paiements variables qui sont fondés sur un indice ou un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle et les options de prolongation ou de résiliation s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées. Les composantes non locatives, principalement constituées de frais d'entretien fixes et d'impôt foncier, sont exclues des obligations locatives. Les paiements sont comptabilisés à titre de charge sur la durée du bail dans les coûts immobiliers.

La Société estime la durée du contrat de location pour calculer la valeur de l'obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. La direction exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée en fonction des modalités de chaque contrat de location. La Société prend en considération tous les faits qui créent des incitatifs à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation, y compris les améliorations locatives, un changement significatif à l'actif sous-jacent ou une décision d'affaires. Les options de prolongation ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location seulement s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée est le taux d'emprunt marginal, sauf s'il est possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La Société estime le taux d'emprunt marginal relatif à chaque contrat de location ou portefeuille d'actifs loués, car il n'est pas possible de déterminer facilement la plupart des taux d'intérêt implicites des contrats de location. Pour calculer le taux d'emprunt marginal, la Société prend en considération sa solvabilité, la durée de l'accord, toute garantie reçue et le contexte économique à la date du contrat de location.

Les obligations locatives sont ajustées ultérieurement pour tenir compte des intérêts, lesquels sont inscrits en tant que charges financières nettes, ainsi que des paiements de loyers effectués.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

De plus, les obligations locatives sont réévaluées (ainsi que l'ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- une modification dans la durée du contrat de location ou un changement dans l'évaluation d'une option d'achat ou de résiliation, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- une modification dans les garanties de valeur résiduelle ou dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du taux d'actualisation déterminé à la naissance de l'obligation.

De plus, lors de la résiliation partielle ou complète d'un contrat de location, la différence entre la valeur comptable de l'obligation locative et celle de l'actif au titre du droit d'utilisation est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition engagés dans le cadre de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme, y compris les modèles SaaS, ainsi que des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus, à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, y compris les modèles SaaS. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, constitué de la rémunération du personnel et des avantages connexes. Le coût de la main-d'œuvre comprend également les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon la méthode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition est inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte estimative est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de contrat générateur de revenus déficitaire dans les provisions. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises en premier, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels, de solutions d'affaires et de relations clients. Les logiciels et les solutions d'affaires sont comptabilisés au coût. Les logiciels développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels, les solutions d'affaires et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels	1 à 8 ans
Solutions d'affaires	3 à 10 ans
Relations clients	5 à 7 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait également l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation avant impôt et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie d'exploitation nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation avant impôt affecté à un secteur opérationnel est dérivé du coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants sont composés principalement de placements non courants qui sont présentés comme étant non courants selon les intentions de la direction.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans la répartition du prix d'achat et donc, résultent en des ajustements correspondants du goodwill si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure des jugements et des estimations est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement (UAR).

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement liés aux logiciels et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées et des différences temporelles déductibles sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses administrations fiscales. Le jugement est requis pour déterminer la provision d'impôt à l'échelle mondiale, car la détermination des passifs et des actifs d'impôt implique des incertitudes quant à l'interprétation de réglementations fiscales complexes et nécessite des estimations et des hypothèses tenant compte des faits et circonstances existants. La Société établit une provision pour les passifs d'impôts éventuels en fonction du montant le plus probable des résultats possibles. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles, et pourraient entraîner des modifications des passifs d'impôt et des passifs d'impôt différé au cours de la période au cours de laquelle ces déterminations sont faites.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location, aux contrats générateurs de revenus déficitaires et aux contrats avec les fournisseurs déficitaires. La Société comptabilise aussi des provisions pour cessation d'emploi liées à des initiatives spécifiques comme les programmes d'optimisation des coûts et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour contrats générateurs de revenus déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables restants associés à l'exécution du contrat sont supérieurs aux revenus estimatifs restants du contrat. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

PROVISIONS (SUITE)

Des provisions pour contrats avec les fournisseurs déficitaires sont comptabilisées lorsque les flux de trésorerie nets inévitables associés à l'exécution du contrat sont négatifs. La provision représente le moins élevé des coûts d'exécution du contrat et des pénalités associées à sa résiliation. Ces éléments ont généralement trait à des composantes non locatives liées à des locaux vacants qui peuvent être engagées dans le cadre d'initiatives spécifiques.

Des provisions pour cessation d'emploi sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

CONVERSION DES DEVICES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient des régimes d'UAR et des régimes d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée d'après le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR et à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions. Le nombre d'UAR et d'options sur actions dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des employés dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer et de passifs liés aux employés. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et ultérieurement classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du bénéfice net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les actifs financiers sont classés selon le modèle de gestion qu'utilise la Société pour ces instruments et les flux de trésorerie contractuels qu'ils génèrent. Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, sauf lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

La Société a effectué les classements suivants :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients, les instruments financiers dérivés et les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et les gains et pertes qui en découlent sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Coût amorti

Les créances clients, les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants, les placements courants dans des fonds détenus pour des clients, les fournisseurs et autres créanciers, la rémunération à payer et passifs liés aux employés, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés au coût amorti peuvent subir une dépréciation. Dans le cas des créances clients et des travaux en cours, la Société évalue les pertes de crédit attendues suivant la méthode simplifiée, selon laquelle une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être inscrite lors de la comptabilisation initiale des actifs financiers.

À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les placements courants compris dans les actifs financiers courants, les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et peuvent subir une dépréciation. La Société se prévaut de l'exemption pour risque de crédit faible à leur égard.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les gains et pertes réalisés sur la décomptabilisation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers autres que ceux désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont pris en compte dans la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif correspondant et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés à la facilité de crédit renouvelable non garantie sont pris en compte dans les autres actifs non courants et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue du contrat sous-jacent.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation, puisque la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière.

Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture. Les flux de trésorerie liés aux instruments de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à l'élément couvert.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de la nature du risque couvert, le lien économique entre l'élément couvert et les instruments de couverture qui ne doit pas être dominé par le risque de crédit, le ratio de couverture conforme à la stratégie de gestion des risques visée et la manière dont la Société appréciera régulièrement l'efficacité de la relation de couverture.

La direction évalue l'efficacité de la couverture lors de la création de l'instrument de couverture et chaque trimestre par la suite, en général selon un ratio de couverture géré de 1 pour 1. L'efficacité de la couverture évaluée de façon prospective correspond à la mesure dans laquelle les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie du dérivé compensent les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument couvert sous-jacent ou le risque en cas de non-concordance importante entre les conditions de l'instrument de couverture et celles de l'instrument couvert. Un déséquilibre significatif est considéré comme traduisant l'inefficacité de la couverture et comptabilisé comme tel dans les états consolidés du résultat.

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties des investissements nets de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Coûts de couverture

La Société a choisi de comptabiliser l'élément report/déport et l'écart de conversion des contrats à terme et des swaps de devises en tant que coûts de couverture. Lorsque c'est le cas, les coûts (gains) différés de couverture, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés en tant que composante séparée du cumul des autres éléments du résultat global et reclassés dans les états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est décomptabilisé.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses relatives entre autres aux taux d'actualisation, aux augmentations salariales futures et aux prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée aux hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résultent ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

ADOPTION D'UNE NORME COMPTABLE

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} octobre 2022 :

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)

En mai 2020, l'IASB a modifié IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications de normes clarifient qu'afin d'évaluer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts marginaux d'exécution du contrat et l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 23 mai 2023 :

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications d'IAS 12)

Le 23 mai 2023, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, de manière à tenir compte du modèle de règles du Pilier 2 visant la mise en place d'un impôt minimum mondial de 15 %. Les modifications de norme introduisent une exception temporaire, mise en œuvre immédiatement, concernant la comptabilisation de l'impôt différé et les informations à fournir à son égard, découlant de la mise en œuvre de la réforme fiscale internationale. Le reste des obligations d'information ciblées pour les entités touchées, comme celles portant sur la charge ou le recouvrement d'impôt exigible au titre de l'impôt sur le résultat relativement au Pilier 2, ainsi que l'obligation de fournir des informations qualitatives et quantitatives concernant l'exposition de l'entité face à l'impôt sur le résultat relativement au Pilier 2, n'entreront en vigueur que pour la période de présentation de l'information intermédiaire devant se terminer le 31 mars 2024.

Au 30 septembre 2023, l'application de ces modifications de norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

ADOPTION D'UNE NORME COMPTABLE (SUITE)

La Société a adopté par anticipation les modifications de normes suivantes et les a appliquées rétrospectivement pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 :

Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*, et l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, de manière à exiger de la Société qu'elle fournisse des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes entrent en vigueur le 1^{er} octobre 2023.

Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, *Méthodes comptables*, changements d'estimations comptables et erreurs, afin d'introduire une définition des estimations comptables et d'aider les entités à faire une distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante car les modifications des méthodes comptables doivent être appliquées rétrospectivement tandis que les changements des estimations comptables sont pris en compte de façon prospective.

Impôt différé lié à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications d'IAS 12)

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2024 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et informations au sujet de la dette à long terme assortie de clauses restrictives (modifications d'IAS 1)

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fondé sur les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière, indépendamment du fait que la Société exercera ou non son droit de différer le règlement du passif. Par la suite, soit en octobre 2022, l'IASB a introduit des modifications additionnelles d'IAS 1, précisant que les clauses restrictives sur la dette à long terme, peu importe qu'elles aient été respectées ou non après la date de clôture, ne modifient pas le classement de la dette; les entités sont plutôt tenues de présenter de l'information sur ces clauses restrictives dans les notes afférentes à leurs états financiers.

Ententes de financement des fournisseurs (modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7)

En mai 2023, l'IASB a modifié IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, de manière à introduire de nouvelles exigences d'information visant à améliorer la transparence entourant les ententes de financement des fournisseurs et leur impact sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition sur les liquidités de la Société. Les nouvelles exigences d'information porteront notamment sur les modalités et conditions, la valeur comptable des passifs, les fourchettes d'échéances des paiements, les changements sans effet sur la trésorerie, ainsi que le risque de liquidité lié aux ententes de financement des fournisseurs.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. Créances clients

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Clients (note 32)	1 152 880	1 106 187
Crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt ¹	157 668	163 608
Escomptes incitatifs	57 714	47 906
Autres	56 855	45 844
	1 425 117	1 363 545

¹ Les crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt étaient liés à des programmes gouvernementaux, surtout au Canada, aux États-Unis et en France.

5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Trésorerie (note 32)	269 792	504 726
Placements courants	80 000	—
Obligations non courantes (note 32)	138 935	94 113
	488 727	598 839

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2022	77 371	262 972	152 083	598 725	1 091 151
Ajouts	1 933	29 301	16 145	111 011	158 390
Cessions/mises hors service	(167)	(39 269)	(20 477)	(100 769)	(160 682)
Écart de conversion	2 244	3 800	1 520	11 404	18 968
Au 30 septembre 2023	81 381	256 804	149 271	620 371	1 107 827
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2022	23 467	170 647	101 302	426 127	721 543
Amortissement (note 24)	3 234	28 697	12 675	98 759	143 365
Dépréciation (note 24)	—	2 163	423	—	2 586
Cessions/mises hors service	(167)	(39 269)	(20 477)	(100 769)	(160 682)
Écart de conversion	445	3 022	787	7 485	11 739
Au 30 septembre 2023	26 979	165 260	94 710	431 602	718 551
Valeur comptable nette au 30 septembre 2023	54 402	91 544	54 561	188 769	389 276

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2021	78 907	244 824	150 617	592 892	1 067 240
Ajouts	5 202	24 040	9 344	117 196	155 782
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27c)	—	4 776	984	2 404	8 164
Cessions/mises hors service	(4 116)	(6 997)	(6 466)	(88 261)	(105 840)
Écart de conversion	(2 622)	(3 671)	(2 396)	(25 506)	(34 195)
Au 30 septembre 2022	77 371	262 972	152 083	598 725	1 091 151
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2021	21 961	156 012	97 693	439 482	715 148
Amortissement (note 24)	2 888	24 127	11 815	94 821	133 651
Dépréciation (note 24)	—	858	—	—	858
Cessions/mises hors service	(893)	(6 958)	(6 424)	(88 261)	(102 536)
Écart de conversion	(489)	(3 392)	(1 782)	(19 915)	(25 578)
Au 30 septembre 2022	23 467	170 647	101 302	426 127	721 543
Valeur comptable nette au 30 septembre 2022	53 904	92 325	50 781	172 598	369 608

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Au 30 septembre 2022	1 049 445	180 164	40 689	1 270 298
Ajouts	32 772	48 883	1 030	82 685
Changements des estimations et modifications des contrats de location	13 940	—	—	13 940
Cessions/mises hors service	(101 670)	(36 792)	(3 121)	(141 583)
Écart de conversion	28 423	7 246	345	36 014
Au 30 septembre 2023	1 022 910	199 501	38 943	1 261 354
Amortissement cumulé				
Au 30 septembre 2022	610 007	88 923	36 247	735 177
Amortissement (note 24)	103 249	36 988	2 793	143 030
Dépréciation (note 24)	9 649	—	—	9 649
Cessions/mises hors service	(94 676)	(31 700)	(3 121)	(129 497)
Écart de conversion	15 792	4 589	293	20 674
Au 30 septembre 2023	644 021	98 800	36 212	779 033
Valeur comptable nette au 30 septembre 2023	378 889	100 701	2 731	482 321

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Au 30 septembre 2021	1 080 867	174 354	39 093	1 294 314
Ajouts	90 830	25 554	3 683	120 067
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27c)	21 622	492	—	22 114
Changements des estimations et modifications des contrats de location	(7 946)	—	—	(7 946)
Cessions/mises hors service	(88 546)	(11 704)	—	(100 250)
Écart de conversion	(47 382)	(8 532)	(2 087)	(58 001)
Au 30 septembre 2022	1 049 445	180 164	40 689	1 270 298
Amortissement cumulé				
Au 30 septembre 2021	606 558	67 975	33 574	708 107
Amortissement (note 24)	103 489	33 260	4 546	141 295
Dépréciation (note 24)	3 858	—	—	3 858
Cessions/mises hors service	(74 973)	(7 749)	—	(82 722)
Écart de conversion	(28 925)	(4 563)	(1 873)	(35 361)
Au 30 septembre 2022	610 007	88 923	36 247	735 177
Valeur comptable nette au 30 septembre 2022	439 438	91 241	4 442	535 121

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2023			Au 30 septembre 2022		
	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	549 848	250 847	299 001	481 836	225 468	256 368
Incitatifs	52 331	42 886	9 445	50 331	45 087	5 244
	602 179	293 733	308 446	532 167	270 555	261 612

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Relations clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Au 30 septembre 2022	238 940	104 486	78 580	734 021	1 231 393	2 387 420
Ajouts	33 963	9 130	19 811	111 894	—	174 798
Acquisitions d'entreprises (note 27c)	—	—	—	—	(8 951)	(8 951)
Cessions/mises hors service	(49 103)	(3 900)	(9 002)	—	—	(62 005)
Écart de conversion	4 873	509	750	(4 175)	25 627	27 584
Au 30 septembre 2023	228 673	110 225	90 139	841 740	1 248 069	2 518 846
Amortissement et dépréciation cumulés						
Au 30 septembre 2022	189 639	65 323	73 094	408 298	1 035 107	1 771 461
Amortissement (note 24)	30 475	13 421	3 274	69 053	47 824	164 047
Cessions/mises hors service	(49 103)	(3 900)	(9 002)	—	—	(62 005)
Écart de conversion	4 227	343	588	(2 889)	19 971	22 240
Au 30 septembre 2023	175 238	75 187	67 954	474 462	1 102 902	1 895 743
Valeur comptable nette au 30 septembre 2023	53 435	35 038	22 185	367 278	145 167	623 103
Coût						
Au 30 septembre 2021	246 584	98 891	78 641	624 850	1 154 620	2 203 586
Ajouts	23 400	10 111	1 160	103 309	—	137 980
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27c)	3 479	—	1 630	—	105 538	110 647
Cessions/mises hors service	(29 419)	(2 647)	(2 007)	(28 932)	—	(63 005)
Écart de conversion	(5 104)	(1 869)	(844)	34 794	(28 765)	(1 788)
Au 30 septembre 2022	238 940	104 486	78 580	734 021	1 231 393	2 387 420
Amortissement et dépréciation cumulés						
Au 30 septembre 2021	196 504	53 834	72 731	365 597	1 008 127	1 696 793
Amortissement (note 24)	26 603	14 711	3 201	48 211	47 214	139 940
Dépréciation (note 24)	—	519	—	2 840	—	3 359
Cessions/mises hors service	(29 419)	(2 647)	(2 007)	(28 932)	—	(63 005)
Écart de conversion	(4 049)	(1 094)	(831)	20 582	(20 234)	(5 626)
Au 30 septembre 2022	189 639	65 323	73 094	408 298	1 035 107	1 771 461
Valeur comptable nette au 30 septembre 2022	49 301	39 163	5 486	325 723	196 286	615 959

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Services non courants payés d'avance	28 674	28 720
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 17)	19 458	18 877
Actifs au titre des prestations de retraite (note 17)	836	47 071
Dépôts	15 634	17 189
Frais de financement différés	2 531	2 827
Autres	17 643	24 982
	84 776	139 666

11. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 17 et 32)	88 076	71 863
Placements non courants (note 32)	17 113	16 826
Montants à recevoir à long terme	20 774	10 590
Instruments financiers dérivés non courants (note 32)	22 005	237 877
	147 968	337 156

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Goodwill

Les tableaux suivants présentent l'information sur les activités de la Société, lesquelles sont gérées au moyen des neuf secteurs opérationnels suivants : Ouest et Sud de l'Europe (principalement la France, le Portugal et l'Espagne); États-Unis (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; Canada; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Scandinavie et Centre de l'Europe (Allemagne, Suède et Norvège); Royaume-Uni (R.-U.) et Australie; Finlande, Pologne et pays baltes; Nord-ouest et Centre-est de l'Europe (principalement les Pays-Bas, le Danemark et la République tchèque); et centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (principalement l'Inde et les Philippines) (Asie-Pacifique).

Les secteurs opérationnels représentent la structure de gestion actuelle ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2022	1 440 019	1 278 176	1 142 148	1 108 267	1 345 346	834 960	567 628	501 307	263 605	8 481 456
Acquisitions d'entreprises (note 27)	21 001	—	—	—	—	(67)	—	—	—	20 934
Écart de conversion	94 710	(19 799)	—	(17 564)	37 970	61 916	37 257	30 822	(3 252)	222 060
Au 30 septembre 2023	1 555 730	1 258 377	1 142 148	1 090 703	1 383 316	896 809	604 885	532 129	260 353	8 724 450

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2023	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	11,7	11,9	11,0	10,3	12,1	13,7	12,2	12,1	20,3
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets ¹	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

2022	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	10,0	10,6	10,7	9,2	10,5	10,6	10,7	10,7	19,2
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets ¹	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0	1,9	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction du moins élevé entre la croissance selon des recherches publiées de l'industrie ou 2,0 %.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Provisions

	Cessations d'emploi ¹	Passifs relatifs au démantèlement ²	Autres ³	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2022	10 644	22 930	17 011	50 585
Provisions additionnelles	25 839	1 771	18 608	46 218
Montants utilisés	(30 038)	(4 337)	(15 237)	(49 612)
Renversement de montants non utilisés	(1 322)	(1 680)	(2 634)	(5 636)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	—	186	—	186
Écart de conversion	596	1 102	724	2 422
Au 30 septembre 2023	5 719	19 972	18 472	44 163
Tranche courante	5 719	3 717	15 529	24 965
Tranche non courante	—	16 255	2 943	19 198

¹ Se reporter à la note 25, Programme d'optimisation des coûts, et à la note 27d), Investissements dans les filiales.

² Au 30 septembre 2023, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 20 573 000 \$ et ont été actualisés selon un taux moyen pondéré de 0,98 %. L'échéancier des paiements de ces obligations s'échelonnait entre un an et 17 ans au 30 septembre 2023. Le renversement des montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

³ Au 30 septembre 2023, la catégorie autres comprenait des provisions pour contrats générateurs de revenus, des litiges et réclamations, et également des contrats avec des fournisseurs déficitaires, inclus principalement dans le cadre du programme d'optimisation des coûts (note 25) et relativement aux frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 27d).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2014 remboursables en deux tranches totalisant 473 830 \$ (350 000 \$ US) en septembre 2024 ¹	473 808	550 177
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2021 de 812 280 \$ (600 000 \$ US) remboursables en septembre 2026 et de 541 520 \$ (400 000 \$ US) remboursables en septembre 2031 ²	1 342 714	1 361 974
Billets de premier rang non garantis en dollars canadiens de 2021 de 600 000 \$ remboursables en septembre 2028 ³	596 550	595 900
Facilité d'emprunt à terme non garantie ⁴	676 886	687 705
Autre dette à long terme	10 363	71 278
	3 100 321	3 267 034
Tranche courante	1 158 971	93 447
	1 941 350	3 173 587

¹ Au 30 septembre 2023, un montant de 473 830 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Le placement privé comprend deux tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, avec une échéance de 1 an et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,01 % (3,98 % en 2022) (billets de premier rang en devise américaine de 2014). En septembre 2023, la Société a effectué le sixième des sept remboursements annuels prévus de 50 000 000 \$ US sur une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine pour un montant total de 67 765 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 32). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 33). Au 30 septembre 2023, la Société respectait ces clauses restrictives.

² Au 30 septembre 2023, un montant de 1 353 800 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Les billets de premier rang en devise américaine de 2021 comprennent deux séries de billets de premier rang non garantis en devise américaine, avec une échéance moyenne pondérée de 5 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 1,79 %.

³ Au 30 septembre 2023, un montant de 600 000 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Les billets de premier rang en dollars canadiens de 2021 viennent à échéance en septembre 2028, portant intérêt au taux de 2,10 %.

⁴ Au 30 septembre 2023, un montant de 676 900 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Cette facilité porte intérêt au taux de financement à un jour garanti (SOFR) à 1 mois majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. La facilité d'emprunt à terme non garantie vient à échéance en décembre 2023 à un taux d'intérêt de 6,43 %. La facilité d'emprunt à terme non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 33). Au 30 septembre 2023, la Société respectait ces clauses restrictives.

En raison de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO) et de l'expiration sous-jacente du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) dollar américain au 30 juin 2023, la Société a renégocié la facilité d'emprunt à terme non garantie et les swaps de devises et de taux d'intérêt connexes (les instruments de couverture), qui expirent dans les deux cas en décembre 2023 et qui passeront du taux LIBOR dollar américain à 1 mois au taux de financement à un jour garanti (SOFR) à 1 mois. Le changement des taux n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en novembre 2027. Cette facilité porte intérêt à des taux de référence variables majorés d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. Un montant de 4 142 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 6 novembre 2023, la facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée d'un an jusqu'au 6 novembre 2028 et peut être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 33). Au 30 septembre 2023, la Société respectait ces clauses restrictives.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Revenus différés	112 370	90 371
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 17)	97 745	81 452
Autres	33 477	20 285
	243 592	192 108

16. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	697 402	506 608
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(21 242)	1 705
Total de la charge d'impôt exigible	676 160	508 313
Recouvrement d'impôt différé		
(Recouvrement) charge d'impôt différé afférent à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	(119 249)	359
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre du recouvrement d'impôt différé des exercices antérieurs	9 753	(7 855)
Total du recouvrement d'impôt différé	(109 496)	(7 496)
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	566 664	500 817

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,5	26,5
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(0,6)	(1,0)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,5)	(0,4)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	0,1	—
Charge d'impôt minimale	0,3	0,4
Taux d'imposition effectif	25,8	25,5

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2022	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédeurs, provisions et autres passifs non courants	40 214	—	4 007	—	—	(548)	43 673
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	51 963	—	2 928	—	—	1 187	56 078
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	51 136	—	14 531	—	2 623	636	68 926
Obligations au titre des prestations de retraite	19 517	—	(5 601)	13 078	—	249	27 243
Frais de recherche et de développement capitalisés ¹	—	—	92 880	—	—	—	92 880
Obligations locatives	171 072	—	(5 750)	—	—	3 966	169 288
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(151 054)	2 540	23 567	—	—	1 230	(123 717)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(132 757)	—	(6 709)	—	—	(3 945)	(143 411)
Travaux en cours	(12 828)	—	(1 283)	—	—	(261)	(14 372)
Goodwill	(81 617)	—	(6 653)	—	—	1 011	(87 259)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(20 049)	—	(2 517)	—	—	(2)	(22 568)
Couvertures de flux de trésorerie	(10 398)	—	(55)	6 445	—	(2)	(4 010)
Autres	3 190	—	151	9 339	—	(1 080)	11 600
Impôt différé, montant net	(71 611)	2 540	109 496	28 862	2 623	2 441	74 351

¹ Comme l'exige la loi intitulée *2017 Tax Cuts and Jobs Act* des États-Unis, à compter du 1^{er} octobre 2022, les frais de recherche et de développement sont capitalisés et amortis, ce qui a entraîné une augmentation de la charge d'impôt exigible pour 2023 et un recouvrement d'impôt différé d'un montant correspondant.

	Au 30 septembre 2021	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédeurs, provisions et autres passifs non courants	51 156	6 986	(20 232)	—	—	2 304	40 214
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	43 181	1 489	9 450	—	—	(2 157)	51 963
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	40 108	141	17 724	—	(7 194)	357	51 136
Obligations au titre des prestations de retraite	17 561	2 425	(2 082)	1 011	—	602	19 517
Obligations locatives	179 318	1 577	252	—	—	(10 075)	171 072
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(121 309)	(27 347)	5 912	—	—	(8 310)	(151 054)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(134 808)	(1 405)	(6 179)	—	—	9 635	(132 757)
Travaux en cours	(22 190)	—	9 018	—	—	344	(12 828)
Goodwill	(70 845)	—	(5 619)	—	—	(5 153)	(81 617)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(19 673)	—	(376)	—	—	—	(20 049)
Couvertures de flux de trésorerie	(5 626)	—	4 333	(9 146)	—	41	(10 398)
Autres	7 447	180	(4 705)	(223)	—	491	3 190
Impôt différé, montant net	(35 680)	(15 954)	7 496	(8 358)	(7 194)	(11 921)	(71 611)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	105 432	85 795
Passifs d'impôt différé	(31 081)	(157 406)
	74 351	(71 611)

Au 30 septembre 2023, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 279 918 000 \$ (258 244 000 \$ au 30 septembre 2022), dont une tranche de 104 113 000 \$ (110 918 000 \$ au 30 septembre 2022) vient à échéance à diverses dates entre 2029 et 2043 et une autre de 175 805 000 \$ (147 326 000 \$ au 30 septembre 2022) n'a pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2023, un actif d'impôt différé de 49 742 000 \$ (46 893 000 \$ au 30 septembre 2022) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 187 865 000 \$ (179 329 000 \$ au 30 septembre 2022) de ces pertes. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Au 30 septembre 2023, la Société avait des pertes fiscales opérationnelles non utilisées d'un montant de 7 314 000 \$ (12 450 000 \$ au 30 septembre 2022) échéant à diverses dates entre 2029 et 2032 et d'un montant de 84 739 000 \$ (66 466 000 \$ au 30 septembre 2022) n'ayant pas de date d'échéance.

Au 30 septembre 2023, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales autres que d'exploitation totalisant 424 736 000 \$ (421 218 000 \$ au 30 septembre 2022) n'ayant pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2023, un actif d'impôt différé de 6 336 000 \$ (5 070 000 \$ au 30 septembre 2022) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 24 806 000 \$ (20 295 000 \$ au 30 septembre 2022) de ces pertes. Au 30 septembre 2023, les pertes fiscales autres que d'exploitation non comptabilisées de la Société s'élevaient à 399 930 000 \$ (400 923 000 \$ au 30 septembre 2022).

Au 30 septembre 2023, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 1 365 975 000 \$ (907 578 000 \$ au 30 septembre 2022). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 8 262 337 000 \$ (7 100 148 000 \$ au 30 septembre 2022) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. À la distribution de ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service et sont pour la plupart financées à même les actifs détenus dans des fonds distincts.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne :

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux employés et les employés existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid et Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition d'au plus 65 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 15 % des actifs au titre du régime dans des actions et 85 % dans des obligations; et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 10 % des actifs au titre du régime dans des actions et 90 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 employés.

Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies ci-dessus ont été réalisées au 30 septembre 2021 et les résultats ont été finalisés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, avec les recommandations suivantes :

- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite de CMG a révélé un excédent de 34 707 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica a révélé un excédent de 85 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Au cours de l'exercice 2023, la Société a versé un montant de 339 000 \$ pour couvrir les frais de service.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies de Logica a révélé un excédent de 17 819 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 30 novembre 2019, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés reçoivent une prestation en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société sous la forme de montant forfaitaire.

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux employés. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés reçoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(535 633)	(78 612)	(67 706)	(92 703)	(774 654)
Juste valeur des actifs des régimes	536 226	—	11 747	64 138	612 111
	593	(78 612)	(55 959)	(28 565)	(162 543)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	19 082	376	19 458
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	593	(78 612)	(36 877)	(28 189)	(143 085)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	19 082	376	19 458
Actifs au titre des prestations de retraite	593	—	—	243	836
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(78 612)	(55 959)	(28 808)	(163 379)
	593	(78 612)	(36 877)	(28 189)	(143 085)

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(525 262)	(77 477)	(61 420)	(85 784)	(749 943)
Juste valeur des actifs des régimes	571 909	—	11 028	59 032	641 969
	46 647	(77 477)	(50 392)	(26 752)	(107 974)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	46 647	(77 477)	(31 897)	(26 370)	(89 097)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Actifs au titre des prestations de retraite	46 647	—	—	424	47 071
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(77 477)	(50 392)	(27 176)	(155 045)
	46 647	(77 477)	(31 897)	(26 370)	(89 097)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	85 784	749 943
Coût des services rendus au cours de l'exercice	997	6 106	379	6 251	13 733
Charge d'intérêts	27 445	3 093	2 600	4 414	37 552
Coût des services passés	—	(288)	—	—	(288)
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	(54 598)	(4 575)	65	(1 581)	(60 689)
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	(12 077)	88	—	2	(11 987)
Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience ¹	33 349	(6 035)	2 571	3 496	33 381
Cotisations des participants au régime	76	—	—	170	246
Prestations payées dans le cadre du régime	(26 527)	—	(229)	(4 359)	(31 115)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 565)	(2 992)	(747)	(6 304)
Écart de conversion ¹	41 706	5 311	3 892	(727)	50 182
Au 30 septembre 2023	535 633	78 612	67 706	92 703	774 654
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	78 612	—	18 132	96 744
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	535 633	—	67 706	74 571	677 910
Au 30 septembre 2023	535 633	78 612	67 706	92 703	774 654

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	881 008	77 006	94 381	108 561	1 160 956
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 114	5 673	531	5 735	13 053
Charge d'intérêts	16 877	740	768	2 969	21 354
Regroupements d'entreprises (note 27c)	—	10 192	—	—	10 192
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	(285 653)	(20 586)	(25 735)	(10 104)	(342 078)
Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	7 882	921	—	(520)	8 283
Pertes actuarielles liées à l'expérience ¹	4 081	12 112	2 214	4 682	23 089
Cotisations des participants au régime	80	—	—	186	266
Prestations payées dans le cadre du régime	(24 018)	(622)	(647)	(6 421)	(31 708)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 318)	(2 848)	(866)	(5 032)
Écart de conversion ¹	(76 109)	(6 641)	(7 244)	(6 444)	(96 438)
Autres	—	—	—	(11 994)	(11 994)
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	85 784	749 943
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	77 477	—	18 829	96 306
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	525 262	—	61 420	66 955	653 637
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	85 784	749 943

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	59 414	660 846
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	29 902	—	1 283	3 370	34 555
Cotisations patronales	339	2 565	2 983	6 744	12 631
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	(84 003)	—	(1 668)	(12)	(85 683)
Cotisations des participants au régime	76	—	—	170	246
Prestations payées dans le cadre du régime	(26 527)	—	(229)	(4 359)	(31 115)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 565)	(2 992)	(747)	(6 304)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 779)	—	—	(5)	(1 784)
Écart de conversion ¹	46 309	—	1 929	(61)	48 177
Au 30 septembre 2023	536 226	—	30 829	64 514	631 569
Actifs des régimes	536 226	—	11 747	64 138	612 111
Droit au remboursement	—	—	19 082	376	19 458
Au 30 septembre 2023	536 226	—	30 829	64 514	631 569

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	986 359	661	33 057	63 869	1 083 946
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	18 901	—	274	2 128	21 303
Cotisations patronales	1 007	1 318	2 638	4 449	9 412
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	(324 003)	—	(214)	(1 003)	(325 220)
Cotisations des participants au régime	80	—	—	578	658
Prestations payées dans le cadre du régime	(24 018)	(622)	(647)	(6 421)	(31 708)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 318)	(2 848)	(866)	(5 032)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 568)	—	—	(7)	(1 575)
Écart de conversion ¹	(84 849)	(39)	(2 737)	(3 313)	(90 938)
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	59 414	660 846
Actifs des régimes	571 909	—	11 028	59 032	641 969
Droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	59 414	660 846

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	205 130	—	—	205 130
Obligations cotées	139 584	—	—	139 584
Trésorerie	5 566	—	76	5 642
Autres ¹	185 946	11 747	64 062	261 755
	536 226	11 747	64 138	612 111

Au 30 septembre 2022	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	196 611	—	—	196 611
Obligations cotées	102 658	—	—	102 658
Trésorerie	143 312	—	65	143 377
Autres ¹	129 328	11 028	58 967	199 323
	571 909	11 028	59 032	641 969

¹ Se composent principalement de fonds de placement cotés et de divers contrats d'assurance qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge¹ comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	13 734	13 053
Coût des services passés	(288)	—
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	2 998	51
Frais d'administration	1 784	1 575
	18 228	14 679

¹ La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 13 446 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 4 782 000 \$ (note 26) (respectivement 13 053 000 \$ et 1 626 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles calculées en moyennes pondérées pour les obligations au titre des prestations définies. Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence significative sur l'évaluation comptable :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	5,60	4,20	4,06	5,62
Augmentations salariales futures	0,33	4,15	2,50	2,76
Augmentations des prestations de retraite futures	3,20	—	2,10	0,29
Taux d'inflation	3,39	2,10	2,00	3,46

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,95	3,75	4,07	5,43
Augmentations salariales futures	0,35	3,77	2,50	2,64
Augmentations des prestations de retraite futures	3,30	—	2,10	0,42
Taux d'inflation	3,60	2,20	2,00	3,44

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un employé actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des employés actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,0	21,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des employés actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,4	24,0
Femmes	25,3	26,0

Au 30 septembre 2022	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des employés actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,0	21,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des employés actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	23,0
Femmes	25,3	26,0

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2020 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2018G et 3) en France, selon l'INSEE TVTD 2017-2019.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	France	Allemagne
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(15 631)	(2 370)	(1 596)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	16 416	2 473	1 663
Augmentation salariale de 0,25 %	137	2 572	23
Diminution salariale de 0,25 %	(132)	(2 474)	(21)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	8 713	—	834
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(8 503)	—	(805)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	12 348	5 660	834
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(11 948)	(5 110)	(805)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	12 614	943	1 702
Diminution de un an de l'espérance de vie	(12 801)	(1 258)	(1 530)

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(19 249)	(2 294)	(1 512)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	20 234	2 500	1 578
Augmentation salariale de 0,25 %	193	2 584	20
Diminution salariale de 0,25 %	(188)	(2 388)	(19)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	13 324	—	774
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(12 614)	—	(747)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	21 301	2 584	774
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(16 005)	(2 388)	(747)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	12 957	281	1 511
Diminution de un an de l'espérance de vie	(13 093)	(320)	(1 360)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	(en années)	
Royaume-Uni	13	15
France	13	13
Allemagne	10	11
Autres	9	10

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

La Société s'attend à cotiser 7 574 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 377 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 7 197 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des nouvelles prestations constituées.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 282 284 000 \$ en 2023 (241 405 000 \$ en 2022).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,57 % et ses adhérents représentent 0,48 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. Le ratio de capitalisation collectif peut généralement varier entre 125 % et 175 %. Au 30 septembre 2023, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 178 % (189 % en 2022). La charge au titre du régime s'est élevée à 25 311 000 \$ en 2023 (28 868 000 \$ en 2022).

La Société s'attend à cotiser 14 867 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 30 septembre 2023, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 97 745 000 \$ (81 452 000 \$ au 30 septembre 2022) (note 15) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 88 076 000 \$ (71 863 000 \$ au 30 septembre 2022) (note 11). Le passif au titre de la rémunération différée se rapporte principalement aux régimes pour certains membres de la direction aux États-Unis. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs.

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 88 076 000 \$ au 30 septembre 2023 (71 863 000 \$ au 30 septembre 2022).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 44 867 \$ (45 419 \$ au 30 septembre 2022)	534 321	291 532
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 49 991 \$ (43 936 \$ au 30 septembre 2022)	(325 649)	(271 690)
Gains différés sur la couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 1 754 \$ (4 664 \$ au 30 septembre 2022)	13 541	28 274
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 3 953 \$ (10 398 \$ au 30 septembre 2022)	11 524	30 274
Pertes nettes non réalisées sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 1 189 \$ (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulés de 1 367 \$ au 30 septembre 2022)	(3 412)	(4 072)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 25 173 \$ (12 095 \$ au 30 septembre 2022)	(71 350)	(34 572)
	158 975	39 746

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, des gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie de 17 937 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 6 278 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans les états consolidés du résultat (4 151 000 \$ et 998 000 \$, respectivement pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, une tranche de 12 244 000 \$ des gains différés de couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 870 000 \$, a aussi été reclassée dans les états consolidés du résultat (10 746 000 \$ et 3 876 000 \$, respectivement, pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

19. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B à droits de vote multiples quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B à droits de vote multiples, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B à droits de vote multiples se concrétisent;
- Actions classe B à droits de vote multiples, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2023 et 2022, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B à droits de vote multiples émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote		Actions classe B à droits de vote multiples			Total
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Au 30 septembre 2021	219 171 329	1 595 811	26 445 706	36 894	245 617 035	1 632 705
Libération d'actions détenues en fiducie ¹	—	15 821	—	—	—	15 821
Achetées et détenues en fiducie ¹	—	(70 303)	—	—	—	(70 303)
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ²	941 059	50 236	—	—	941 059	50 236
Achetées et annulées ³	(8 809 839)	(134 409)	—	—	(8 809 839)	(134 409)
Achetées et non annulées ³	—	(881)	—	—	—	(881)
Au 30 septembre 2022	211 302 549	1 456 275	26 445 706	36 894	237 748 255	1 493 169
Libération d'actions détenues en fiducie ¹	—	13 680	—	—	—	13 680
Achetées et détenues en fiducie ¹	—	(74 455)	—	—	—	(74 455)
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ²	1 646 044	106 051	—	—	1 646 044	106 051
Achetées et annulées ³	(6 234 096)	(61 265)	—	—	(6 234 096)	(61 265)
Au 30 septembre 2023	206 714 497	1 440 286	26 445 706	36 894	233 160 203	1 477 180

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, 172 018 actions détenues en fiducie ont été libérées (235 441 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), dont la valeur comptabilisée de 13 680 000 \$ (15 821 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022) a été retirée du surplus d'apport.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a réglé les obligations de retenue d'impôt des employés en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement (UAR) par un paiement en trésorerie de 13 879 000 \$ (néant pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, les fiduciaires, conformément aux modalités des régimes d'UAR et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 640 052 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société (643 629 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), pour une contrepartie en trésorerie de 74 455 000 \$ (70 303 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022).

Au 30 septembre 2023, 2 309 743 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu des régimes d'UAR (1 841 709 au 30 septembre 2022).

² La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 17 735 000 \$ (8 549 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

³ Le 31 janvier 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation réglementaire ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, permettant à celle-ci de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 18 769 394 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateforme de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2023 jusqu'au 5 février 2024 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions subalternes classe A avec droit de vote visées par l'offre publique de rachat ou choisit de mettre fin à l'offre.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 2 857 550 actions subalternes classe A avec droit de vote (3 866 171 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022) dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités pour une contrepartie en trésorerie de 386 906 000 \$ (408 656 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 363 747 000 \$ (378 340 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), a été imputé aux bénéfices non distribués. Des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées, 68 550 actions d'une valeur comptable de 558 000 \$ et d'une valeur d'achat de 9 177 000 \$ étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées après le 30 septembre 2023.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 3 344 996 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec pour une contrepartie en trésorerie totale de 400 000 000 \$ (4 907 073 et 500 000 000 \$, respectivement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 361 791 000 \$ (395 026 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), a été imputé aux bénéfices non distribués. Le rachat a été effectué aux termes d'une dispense émise par l'Autorité des marchés financiers et il est pris en compte dans la limite globale annuelle d'actions que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a également réglé et annulé 100 100 actions subalternes classe A avec droit de vote dans le cadre de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités, d'une valeur comptable de 778 000 \$ et pour une contrepartie en trésorerie totale de 10 291 000 \$, lesquelles ont été rachetées, ou ont fait l'objet d'un engagement de rachat, mais n'avaient pas été annulées au 30 septembre 2022.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions

a) Unités d'actions liées au rendement

La Société maintient deux régimes d'UAR assortis de modalités semblables. En vertu des deux régimes, le conseil d'administration peut attribuer à certains employés et dirigeants des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du deuxième régime s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans et les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du premier régime s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre des régimes d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 19).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2021	1 416 203
Attribuées ¹	805 699
Exercées (note 19)	(237 294)
Éteintes	(175 017)
En cours au 30 septembre 2022	1 809 591
Attribuées ¹	899 511
Exercées (note 19)	(294 203)
Éteintes	(162 449)
En cours au 30 septembre 2023	2 252 450

¹ Les UAR attribuées en 2023 avaient une juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution de 112,49 \$ par unité (109,07 \$ par unité en 2022).

b) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2023, un total de 15 353 015 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2023		2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
En cours au début de l'exercice	6 882 845	\$ 66,36	8 012 077	\$ 64,49
Attribuées	—	—	11 940	110,10
Exercées (note 19)	(1 646 044)	53,65	(941 059)	44,30
Éteintes	(23 626)	99,78	(188 130)	97,55
Échues	(1 703)	102,70	(11 983)	104,36
En cours à la fin de l'exercice	5 211 472	70,21	6 882 845	66,36
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	4 772 088	67,46	5 837 921	61,02

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2023 s'établissait à 123,25 \$ (107,09 \$ en 2022).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

b) Options sur actions (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2023 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
34,68 à 41,63	550 083	0,90	38,36	550 083	38,36
47,36 à 52,63	590 495	1,98	48,39	590 495	48,39
55,51 à 63,23	2 052 950	3,22	63,19	2 052 950	63,19
67,04 à 85,62	1 078 428	4,94	84,51	1 078 428	84,51
97,84 à 115,01	939 516	6,93	101,51	500 132	102,73
	5 211 472	3,86	70,21	4 772 088	67,46

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	—	20,94
Rendement du dividende (%)	—	—
Volatilité prévue (%) ¹	—	21,27
Taux d'intérêt sans risque (%)	—	1,28
Durée prévue (en années)	—	4,00
Prix d'exercice (\$)	—	110,10
Cours de l'action (\$)	—	110,10

¹ La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue des options.

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2023, il y avait 122 969 UAD en cours (119 090 UAD au 30 septembre 2022).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
UAR	55 847	42 148
Options sur actions	2 367	6 848
Régime d'achat d'actions	169 418	136 275
UAD	5 332	1 455
	232 964	186 726

21. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023		2022	
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice par action
	\$		\$	\$
De base	1 631 249	234 041 041	6,97	1 466 142
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives ²		3 661 040		3 605 441
Dilué	1 631 249	237 702 081	6,86	1 466 142

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, 6 302 646 actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées aux fins d'annulation et 2 309 743 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 8 839 439 et 1 841 709 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Le calcul du résultat par action après dilution n'exclut aucune option sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 (307 272 options sur actions ont été exclues pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 puisqu'elles étaient antidilutives).

22. Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir ont trait aux obligations de prestation remplies partiellement ou non remplies dans le cadre d'accords à prix fixe comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir au 30 septembre 2023 se chiffre à 982 531 000 \$ (919 664 000 \$ au 30 septembre 2022) et il devrait être comptabilisé dans les revenus, selon une moyenne pondérée, sur 2 années (1,9 année au 30 septembre 2022).

23. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux employés ¹	8 870 235	7 798 407
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 500 613	1 459 295
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	827 613	790 447
Coûts immobiliers	213 962	214 430
Amortissement et dépréciation (note 24)	506 122	468 334
Autres charges d'exploitation	63 876	45 651
	11 982 421	10 776 564

¹ Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 159 390 000 \$ en 2023 (155 856 000 \$ en 2022).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24. Amortissement et dépréciation

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	142 653	133 651
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	143 030	141 295
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	2 274	1 495
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	55 194	48 594
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	162 971	139 940
Dépréciation des immobilisations incorporelles (note 9)	—	3 359
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23)	506 122	468 334
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	2 793	2 201
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	816	829
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction (augmentation) des revenus)	(1 832)	37
Amortissement des immobilisations corporelles (présenté dans les coûts d'intégration) (note 6)	712	—
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts d'intégration) (note 6)	648	858
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans le programme d'optimisation des coûts) (notes 6 et 25)	1 938	—
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans les coûts d'intégration) (note 7)	5 143	2 363
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans le programme d'optimisation des coûts) (notes 7 et 25)	2 232	—
Amortissement des immobilisations incorporelles (présentée dans les coûts d'intégration) (note 9)	1 076	—
	519 648	474 622

25. Programme d'optimisation des coûts

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a mis en place un programme d'optimisation des coûts afin d'accélérer les actions prises pour adapter la taille de son portefeuille immobilier à l'échelle mondiale et d'améliorer l'efficacité opérationnelle, notamment l'utilisation accrue de l'automatisation et par une prestation mondiale axée sur les activités administratives, au titre desquelles la Société a comptabilisé des coûts de 8 964 000 \$. Ce montant comprend des indemnités de départ de 2 613 000 \$, comptabilisées en tant que provisions pour cessation d'emploi (note 13), des coûts liés aux locaux vacants de 6 351 000 \$, composés d'une charge de dépréciation d'actifs au titre de droits d'utilisation de 2 232 000 \$ (note 24), des coûts de 2 181 000 \$ liés à des contrats avec des fournisseurs déficitaires et une charge de dépréciation d'immobilisations corporelles de 1 938 000 \$ (note 24) liée à des améliorations locatives et au mobilier, aux agencements et au matériel.

26. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	53 871	57 752
Intérêts sur les obligations locatives	29 115	27 426
Charges financières nettes liées aux obligations et aux actifs nets au titre des prestations définies (note 17)	4 782	1 626
Autres charges financières	6 192	8 413
Charges financières	93 960	95 217
Revenus financiers	(41 497)	(3 194)
	52 463	92 023

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions et cessions

Il n'y a eu aucune acquisition ou cession significative au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

b) Événement postérieur à la date de clôture

Le 10 octobre 2023, la Société a acquis la totalité des parts en circulation de Momentum Industries Holdings, LLC (Momentum) pour un prix d'achat de 50 492 000 \$. Momentum est une entreprise de services-conseils en TI et en management spécialisée dans la transformation numérique, les données et l'analyse et les services en mode délégué, établie aux États-Unis et ayant son siège social à Miami, en Floride. L'acquisition sera présentée dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux. Le prix d'achat est affecté majoritairement au goodwill, qui représente la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société, ainsi que les relations clients. La répartition du prix d'achat est préliminaire et devrait être finalisée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements pertinents disponibles et jugés nécessaires pour finaliser cette répartition.

Cette acquisition accroît la présence de CGI dans la région et consolide le modèle de proximité client de CGI.

c) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice précédent

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 1^{er} octobre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Array Holding Company, Inc. (Array) pour un prix d'achat de 60 337 000 \$. Établie aux États-Unis, Array est un fournisseur de services numériques qui optimise la performance de la mission du département de la Défense des États-Unis et d'autres organisations gouvernementales et ayant son siège social à Greenbelt, dans le Maryland.
- Le 28 octobre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Cognicase Management Consulting (CMC) pour un prix d'achat de 90 900 000 \$. Établie en Espagne, CMC est un fournisseur de services-conseils et de solutions en matière de technologie et de management, et ayant son siège social à Madrid.
- Le 28 février 2022, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Unico Computer Systems Pty Ltd (Unico) pour un prix d'achat de 39 814 000 \$. Établie en Australie, Unico est une entreprise de conseil technologique et d'intégration de systèmes, et ayant son siège social à Melbourne.
- Le 25 mai 2022, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Harwell Management (Harwell) pour un prix d'achat de 47 309 000 \$. Établie en France, Harwell est un cabinet de conseil en management spécialisé dans les services financiers, et ayant son siège social à Paris.
- Le 31 mai 2022, la Société a acquis le contrôle d'Umanis SA (Umanis) par le biais de l'acquisition de 72,4 % de ses actions en circulation (excluant les actions auto-détenues) pour un prix d'achat de 303 896 000 \$ et a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'offre publique d'achat obligatoire pour acheter la totalité des actions en circulation restantes.

Au 18 juillet 2022, la Société avait acquis une participation totale de plus de 90,0 % des actions ordinaires en circulation (excluant les actions auto-détenues) et lancé une procédure de retrait obligatoire par le biais de laquelle les actions restantes ont été acquises le 29 juillet 2022 pour une contrepartie en trésorerie totale de 116 362 000 \$. Établie en France, Umanis est une entreprise spécialisée dans les solutions de données, numériques et métiers, et ayant son siège social à Paris.

Ces acquisitions accroissent la présence de CGI dans leurs régions respectives et consolident le modèle de proximité client de CGI.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Investissements dans les filiales (suite)

c) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice précédent (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard de toutes les acquisitions en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition au 30 septembre 2022.

	CMC	Umanis	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	46 900	106 102	18 267	171 269
Immobilisations corporelles (note 6)	1 556	5 179	1 429	8 164
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	3 353	12 855	5 906	22 114
Coûts liés à des contrats	979	—	—	979
Immobilisations incorporelles ¹ (note 9)	20 657	62 337	27 653	110 647
Autres actifs non courants	2 336	16 362	—	18 698
Goodwill ²	93 638	391 026	146 184	630 848
Passifs courants	(41 055)	(96 141)	(26 904)	(164 100)
Dette à long terme	(37 937)	(77 973)	(46 730)	(162 640)
Obligations locatives	(3 920)	(12 919)	(6 342)	(23 181)
Passifs d'impôt différé	(2 706)	(12 688)	(560)	(15 954)
Obligations au titre des prestations de retraite (note 17)	—	(9 743)	(449)	(10 192)
	83 801	384 397	118 454	586 652
Trésorerie acquise	7 099	35 861	29 006	71 966
Actifs nets acquis	90 900	420 258	147 460	658 618
Contrepartie payée	79 291	420 258	139 643	639 192
Contrepartie à payer	11 609	—	7 817	19 426

¹ Les immobilisations incorporelles sont composées principalement des relations clients.

² Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Umanis, avec des ajustements donnant lieu à une augmentation du goodwill de 19 060 000 \$, principalement attribuable à une diminution des immobilisations incorporelles et des créances clients.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Unico et de Harwell sans aucun ajustement significatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a payé 13 039 000 \$ relativement aux acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

d) Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a engagé des coûts d'intégration de 53 401 000 \$, essentiellement composés de coûts liés à la rationalisation de la redondance d'emploi de 23 226 000 \$ comptabilisés dans les provisions pour cessation d'emploi (note 13) et des coûts liés aux locaux vacants de 10 774 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société avait engagé des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration de 27 654 000 \$. Ce montant comprenait des frais connexes aux acquisitions de 3 094 000 \$ et des coûts d'intégration de 24 560 000 \$. Les frais connexes aux acquisitions se composaient principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobaient principalement des coûts liés à la rationalisation de la redondance d'emploi de 10 948 000 \$ comptabilisés dans les provisions pour cessation d'emploi (note 13) et des coûts liés aux locaux vacants de 3 496 000 \$.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

- a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Créances clients	(31 120)	(33 703)
Travaux en cours	76 554	(116 260)
Charges payées d'avance et autres actifs	3 547	(10 907)
Actifs financiers non courants	(9 911)	8 843
Fournisseurs et autres créditeurs	(130 172)	108 188
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	(57 644)	(43 429)
Revenus différés	45 681	43 656
Impôt sur les bénéfices	105 577	(2 626)
Provisions	(10 129)	(41 561)
Passifs non courants	18 893	(28 074)
Instruments financiers dérivés	(682)	(70)
Obligations au titre des prestations de retraite	5 871	5 050
	16 465	(110 893)

- b) Les activités d'exploitation et d'investissement hors trésorerie s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Fournisseurs et autres créditeurs	32 392	7 720
Provisions	1 088	262
Autres passifs non courants	4 768	—
	38 248	7 982
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 374)	(16 732)
Ajouts, cessions/mises hors service, changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	(86 691)	(101 180)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(28 944)	(1 127)
	(130 009)	(119 039)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

- c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023			2022		
	Dettes à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives	Dettes à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	3 267 034	(146 215)	709 201	3 401 656	17 187	776 940
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres						
Augmentation de la dette à long terme	948	—	—	—	—	—
Remboursement de la dette à long terme et des obligations locatives	(79 150)	—	(161 211)	(401 654)	—	(160 583)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises des exercices précédents	(56 994)	—	—	(113 036)	—	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 32)	—	2 921	—	—	6 258	—
Activités de financement hors trésorerie						
Ajouts, cessions/mises hors service et changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	81 656	—	—	95 547
Ajouts liés aux acquisitions d'entreprises (note 27)	—	—	—	162 640	—	23 181
Variations des taux de change	(38 218)	45 719	15 997	207 561	(169 660)	(25 153)
Autres	6 701	—	(3 680)	9 867	—	(731)
Solde à la fin de l'exercice	3 100 321	(97 575)	641 963	3 267 034	(146 215)	709 201

- d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payés sont classés dans les activités d'exploitation et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts payés	130 570	115 408
Intérêts reçus	87 239	28 247
Impôt sur les bénéfices payé	480 607	435 558

- e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2023 et 2022.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion actuelle. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique (note 12).

Exercice clos le 30 septembre 2023											
	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 605 926	2 277 996	2 064 659	1 935 238	1 648 356	1 455 529	828 951	755 901	918 056	(194 252)	14 296 360
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, le programme d'optimisation des coûts, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	355 578	339 410	477 502	306 362	127 320	216 517	110 583	101 871	277 598	—	2 312 741
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 27d)											(53 401)
Programme d'optimisation des coûts (note 25)											(8 964)
Charges financières nettes (note 26)											(52 463)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											2 197 913

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, l'amortissement total de 507 087 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, Canada, É.-U. Gouvernement fédéral américain, Scandinavie et Centre de l'Europe, R.-U. et Australie, Finlande, Pologne et pays baltes, Nord-ouest et Centre-est de l'Europe et Asie-Pacifique était respectivement de 85 049 000 \$, 83 359 000 \$, 55 589 000 \$, 59 334 000 \$, 90 098 000 \$, 38 423 000 \$, 38 345 000 \$, 31 616 000 \$ et 25 274 000 \$.

Exercice clos le 30 septembre 2022											
	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 152 113	2 075 321	1 981 380	1 750 902	1 571 118	1 291 125	729 024	692 859	799 661	(176 302)	12 867 201
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	289 730	304 767	463 289	276 395	125 728	200 117	96 651	88 287	241 672	—	2 086 636
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 27d)											(27 654)
Charges financières nettes (note 26)											(92 023)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											1 966 959

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, l'amortissement total de 470 572 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, Canada, É.-U. Gouvernement fédéral américain, Scandinavie et Centre de l'Europe, R.-U. et Australie, Finlande, Pologne et pays baltes, Nord-ouest et Centre-est de l'Europe et Asie-Pacifique était respectivement de 62 922 000 \$, 70 417 000 \$, 57 528 000 \$, 54 073 000 \$, 91 435 000 \$, 40 765 000 \$, 33 219 000 \$, 34 323 000 \$ et 25 890 000 \$. L'amortissement des immobilisations incorporelles de 3 359 000 \$ comprend des dépréciations de 2 131 000 \$, principalement au titre d'une solution d'affaires dans le secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe. Ces actifs ne devraient plus générer d'avantages économiques futurs.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des méthodes comptables significatives. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels, pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Ouest et Sud de l'Europe		
France	2 277 088	1 846 832
Portugal	116 928	105 225
Espagne	114 341	111 515
Ailleurs	55 519	52 510
	2 563 876	2 116 082
É.-U.¹	4 404 982	3 987 025
Canada	2 232 091	2 143 211
Scandinavie et Centre de l'Europe		
Allemagne	925 679	811 458
Suède	691 240	697 941
Norvège	123 366	143 259
	1 740 285	1 652 658
R.-U. et Australie		
R.-U.	1 588 665	1 397 161
Australie	90 576	75 746
	1 679 241	1 472 907
Finlande, Pologne et pays baltes		
Finlande	820 886	727 853
Ailleurs	49 564	34 676
	870 450	762 529
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe		
Pays-Bas	571 757	494 227
Danemark	95 758	114 849
République tchèque	72 559	54 621
Ailleurs	61 854	64 632
	801 928	728 329
Asie-Pacifique		
Ailleurs	3 507	4 460
	3 507	4 460
	14 296 360	12 867 201

¹ Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux et É.-U. Gouvernement fédéral américain ont respectivement été de 2 461 366 000 \$ et 1 943 616 000 \$ en 2023 (2 226 473 000 \$ et 1 760 552 000 \$ en 2022).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
É.-U.	557 381	556 075
Canada	427 811	374 757
France	200 842	217 261
R.-U.	115 560	112 924
Finlande	100 212	97 486
Suède	94 801	100 088
Allemagne	85 013	89 527
Inde	65 664	71 942
Pays-Bas	49 570	47 274
Reste du monde	106 292	114 966
	1 803 146	1 782 300

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	7 674 460	6 980 988
Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes	6 621 900	5 886 213
	14 296 360	12 867 201

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain, représentaient 1 923 977 000 \$ et 13,5 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 (1 705 173 000 \$ et 13,3 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Transactions avec les parties liées

a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI France SAS	France
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Deutschland B.V. & Co KG	Allemagne
CGI Sverige AB	Suède
CGI Suomi OY	Finlande
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI Nederland BV	Pays-Bas

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société, se présentait comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	36 049	34 430
Paiements fondés sur des actions	30 701	23 819

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2023, la Société a conclu des ententes de service à long terme représentant un engagement total de 323 957 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	151 720
De un an à trois ans	141 768
De trois ans à cinq ans	30 469
Plus de cinq ans	—

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et réclamation, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence négative importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats d'exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec diverses agences gouvernementales. Certains de ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues et, de temps à autre, des agences gouvernementales enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, les agences gouvernementales peuvent modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à leur convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand contrat ou projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale, d'autres ne stipulent aucun plafond ni date d'échéance. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2023, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2023, la Société avait engagé un montant total de 34 323 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats d'exploitation consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 75 888 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 14). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang en devise américaine de 2014, des billets de premier rang en devise américaine de 2021, des billets de premier rang en dollars canadiens de 2021, de la facilité de crédit renouvelable non garantie, de la facilité d'emprunt à terme non garantie et de l'autre dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et des placements courants compris dans les actifs financiers courants est établie au moyen des cours observables; et
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés et sur la valeur des actifs nets à la date de clôture.

Au 30 septembre 2023, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 14), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau	Au 30 septembre 2023		Au 30 septembre 2022	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	Niveau 2	473 808	464 806	550 177	539 752
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	Niveau 2	1 342 714	1 132 649	1 361 974	1 127 739
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	Niveau 2	596 550	503 984	595 900	503 227
Autre dette à long terme	Niveau 2	10 363	9 839	71 278	68 991
		2 423 435	2 111 278	2 579 329	2 239 709

Pour les autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
		\$	\$
Actifs financiers			
À la juste valeur par le biais du bénéfice net			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	1 568 291	966 458
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	269 792	504 726
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 11)	Niveau 1	88 076	71 863
		1 926 159	1 543 047
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants compris dans les actifs financiers courants			
Swaps de devises	Niveau 2	83 626	8 740
Contrats de change à terme		12 505	18 934
Instruments financiers dérivés non courants (note 11)			
Swaps de devises	Niveau 2	16 130	222 246
Contrats de change à terme		5 875	15 631
		118 136	265 551
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Placements courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2	7 332	6 184
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	138 935	94 113
Placements non courants (note 11)	Niveau 2	17 113	16 826
		163 380	117 123
Passifs financiers			
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants			
Swaps de devises	Niveau 2	2 183	599
Contrats de change à terme		2 330	5 710
Instruments financiers dérivés non courants			
Swaps de devises	Niveau 2	—	1 086
Contrats de change à terme		1 700	4 795
		6 213	12 190

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

Afin de couvrir le risque de variation de taux d'intérêt et de taux de change sur ses billets de premier rang en devise américaine de 2014, comme il est décrit ci-après, la Société désigne les swaps de devises et de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie à l'égard de cette dette à long terme.

La Société court également un risque de taux d'intérêt sur la valeur comptable de sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence significative sur le bénéfice net.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine. Au 30 septembre 2023, les billets de premier rang non garantis en devise américaine d'une valeur comptable de 1 525 519 000 \$ et d'un montant nominal de 1 536 563 000 \$ ont été désignés comme instruments de couverture pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent les swaps de devises que la Société a conclus dans le but de gérer le risque de change auquel elle est exposée :

Montant nominal à recevoir	Taux à recevoir	Montant nominal à payer	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2023	30 septembre 2022
					Juste valeur	Juste valeur
					\$	\$
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe						
690 100 \$	de 1,62 % à 3,81 %	476 737 €	de (0,14) % à 2,51 %	de septembre 2024 à 2028	22 966	78 647
136 274 \$	de 3,57 % à 3,63 %	75 842 £	de 2,67 % à 2,80 %	septembre 2024	11 972	24 247
58 419 \$	de 3,57 % à 3,68 %	371 900 kr	de 2,12 % à 2,18 %	septembre 2024	12 087	12 625
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe et couvertures de flux de trésorerie sur la facilité d'emprunt à terme non garantie						
500 000 \$ US	SOFR à un mois + 1,10 %	443 381 €	de 1,14 % à 1,22 %	décembre 2023	44 386	104 330
Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang en devise américaine de 2014						
215 000 \$ US	de 3,74 % à 4,06 %	284 793 \$	de 3,49 % à 3,81 %	septembre 2024	6 163	9 452
Total					97 574	229 301

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 69 300 000 \$ pour un montant net de 2 921 000 \$. Les montants connexes comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global seront transférés dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

Au 30 septembre 2023, la Société détenait des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations des taux de change, dont les montants nominaux, les taux contractuels moyens et les échéances s'établissent comme suit :

Contrats de change à terme	Montant nominal	Taux contractuels moyens		Au	Au
		Moins de un an	Plus de un an	30 septembre 2023	30 septembre 2022
				Juste valeur	Juste valeur
				\$	\$
USD/INR	278 814 \$ US	83,27	87,32	(973)	(7 803)
CAD/INR	292 047 \$	63,77	65,32	4 497	7 865
EUR/INR	78 476 €	95,01	96,54	5 076	11 690
GBP/INR	67 507 £	107,07	106,76	3 501	12 753
SEK/INR	15 000 kr	7,48	—	(33)	1 047
GBP/EUR	77 610 £	1,16	—	649	—
EUR/MAD	24 466 €	10,94	—	135	(201)
EUR/CZK	15 062 €	24,80	24,55	(92)	611
Autres	78 027 \$			1 590	(1 902)
Total				14 350	24 060

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et des autres éléments du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de l'euro, du dollar américain, de la livre sterling et de la couronne suédoise. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2023				2022			
	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation du bénéfice net	1 384	3 598	692	466	2 835	3 604	622	883
Diminution des autres éléments du résultat global	(155 000)	(190 539)	(29 436)	(7 005)	(183 986)	(179 780)	(31 700)	(8 577)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ait des difficultés à s'acquitter des obligations liées aux passifs financiers qui sont réglés par la livraison d'un montant en trésorerie ou d'autres actifs financiers. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie. La Société fait un suivi régulier de ses prévisions de trésorerie pour veiller à ce que ses liquidités disponibles lui procurent une marge de manœuvre suffisante pour honorer ses obligations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant ou le taux variable de la fin de la période.

Au 30 septembre 2023	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à trois ans	De trois ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	924 659	924 659	924 659	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 100 566	1 100 566	1 100 566	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	473 808	492 722	492 722	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 342 714	1 488 774	24 233	860 746	24 910	578 885
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	596 550	663 000	12 600	25 200	625 200	—
Facilité d'emprunt à terme non garantie	676 886	687 419	687 419	—	—	—
Obligations locatives	641 963	722 284	221 877	238 009	139 275	123 123
Autre dette à long terme	10 363	10 448	8 353	1 328	449	318
Obligations liées aux fonds des clients	493 638	493 638	493 638	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	4 030					
Sorties de fonds		328 455	155 450	163 091	9 914	—
(Entrées de fonds)		(331 954)	(154 116)	(166 967)	(10 871)	—
Swaps de devises	2 183					
Sorties de fonds		93 311	93 311	—	—	—
(Entrées de fonds)		(91 353)	(91 353)	—	—	—
	6 267 360	6 581 969	3 969 359	1 121 407	788 877	702 326
Au 30 septembre 2022						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 016 407	1 016 407	1 016 407	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 130 726	1 130 726	1 130 726	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	550 177	591 467	90 680	500 787	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 361 974	1 537 370	24 623	49 246	862 639	600 862
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	595 900	675 600	12 600	25 200	25 200	612 600
Facilité d'emprunt à terme non garantie	687 705	721 807	27 053	694 754	—	—
Obligations locatives	709 201	808 445	182 815	295 017	166 848	163 765
Autre dette à long terme	71 278	80 324	25 843	11 919	42 557	5
Obligations liées aux fonds des clients	604 431	604 431	604 431	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	10 505					
Sorties de fonds		304 698	110 827	193 871	—	—
(Entrées de fonds)		(311 446)	(109 319)	(202 127)	—	—
Swaps de devises	1 685					
Sorties de fonds		168 213	74 902	93 311	—	—
(Entrées de fonds)		(167 586)	(74 762)	(92 824)	—	—
	6 739 989	7 160 456	3 116 826	1 569 154	1 097 244	1 377 232

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2023, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds détenus pour des clients, des placements courants ainsi que des placements non courants totalisant 2 081 463 000 \$ (1 588 307 000 \$ au 30 septembre 2022). La Société disposait également d'un montant de 1 495 858 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 495 730 000 \$ au 30 septembre 2022). Au 30 septembre 2023, les créances clients totalisaient 1 152 880 000 \$ (note 4) (1 106 187 000 \$ au 30 septembre 2022). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les travaux en cours, les placements non courants et les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A- ou plus. L'application de l'exemption pour risque de crédit faible n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, notamment les suivantes : gouvernements; services financiers; manufacturier, distribution et détail; communications et services publics; et santé qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et du fait qu'aucune industrie ou région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucune radiation importante et a maintenu de faibles ratios de créances irrécouvrables. L'application de l'approche simplifiée pour évaluer les pertes de crédit attendues pour ce qui est des créances clients et des travaux en cours n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2023	2022
	\$	\$
En règle	1 034 795	950 928
En souffrance de 1 à 30 jours	82 536	81 000
En souffrance de 31 à 60 jours	17 630	25 694
En souffrance de 61 à 90 jours	9 925	12 142
En souffrance depuis plus de 90 jours	10 913	39 883
	1 155 799	1 109 647
Provision pour créances douteuses	(2 919)	(3 460)
	1 152 880	1 106 187

De plus, l'exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients ainsi que des instruments financiers dérivés est limitée, car la Société fait surtout affaire avec un groupe diversifié d'institutions financières de première qualité et les contrats dérivés sont en général assujettis à des accords-cadres de compensation, comme ceux de l'International Swaps and Derivatives Association, qui prévoient le règlement net de tous les contrats en cours avec une contrepartie donnée en cas de défaillance.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

33. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2023, le total du capital géré s'élevait à 13 645 314 000 \$ (12 238 427 000 \$ au 30 septembre 2022). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 14), d'obligations locatives, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements courants, de placements non courants (note 11) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA ajusté

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA ajusté sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) et les obligations locatives moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette nette. Le BAIIA ajusté est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, le programme d'optimisation des coûts et les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de gestion du capital en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à ses facilités de crédit renouvelables non garanties. Les ratios sont les suivants :

- Des ratios de levier financier, qui sont le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté pour ses billets de premier rang en devise américaine de 2014 et le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le BAIIA ajusté pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme non garantie, pour les quatre derniers trimestres¹.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives d'exploitation pour les mêmes périodes. Le BAIIAL correspond au BAIIA ajusté avant les charges locatives¹.
- En ce qui concerne les billets de premier rang en devise américaine de 2014, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

¹ Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.